

Note du Secrétariat – octobre 2020

Depuis la publication de cette communication, le 1er septembre 2020, de nouveaux développements ont rendu certaines informations obsolètes.

Le 14 septembre, le Conseil de l'UICN a décidé ([C100/3](#)) de [reporter une deuxième fois le Congrès](#) à une date ultérieure en 2021. Veuillez consulter le [site web du Congrès](#) pour obtenir les dernières informations. Cela signifie que les points suivants, auxquels cette communication fait référence, sont obsolètes:

- Dates du Congrès et de l'Assemblée des Membres en janvier 2021 (désormais à déterminer)
- Dates et délais pour la présentation de motions nouvelles et urgentes en décembre 2020 et janvier 2021 (désormais à déterminer)

Cette même décision du Conseil a choisi de soumettre les motions de gouvernance, ainsi que d'[autres points de décision figurant au projet d'ordre du jour du Congrès](#), à un vote électronique qui aura lieu du 27 janvier au 10 février 2021. Cela requérait une discussion en ligne avec un objectif différent de celui décrit dans la communication. Lors de cette même réunion, le Conseil a également décidé d'ajouter une nouvelle motion de gouvernance à ce processus : la motion I – *Fonctions du Trésorier de l'UICN* ([C100/2](#)). Cela signifie que les points suivants, auxquels cette communication fait référence, sont obsolètes :

- Dates de la discussion en ligne des motions de gouvernance (désormais, du 22 octobre au 3 décembre 2020)
- Objectif de la discussion en ligne des motions de gouvernance (désormais, produire un texte de consensus, si possible, pour le vote électronique qui aura lieu au début de 2021)
- Nombre de motions de gouvernance soumises à la discussion en ligne (désormais neuf)

Le 28 septembre, le Comité d'organisation du Congrès, en sa qualité d'organe d'appel, a accepté le recours présenté contre la décision de soumettre au vote électronique la motion o69 – *Protection des écosystèmes et de la biodiversité océaniques profonds par un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins*. Cela signifie que les points suivants, auxquels cette communication fait référence, sont obsolètes :

- Nombre de motions soumises au vote électronique se terminant le 21 octobre 2020 (désormais 109)
- Nombre de motions renvoyées à l'Assemblée des Membres pour débat approfondi et vote (désormais 19)

Deuxième communication du Groupe de travail sur les motions Discussion en ligne des motions, décisions et vote électronique 1 septembre 2020

Depuis notre [première communication](#), en novembre 2019, beaucoup de choses se sont passées dans le monde. Nous ne savions pas que l'année 2020 serait si radicalement différente de ce que nous avions prévu.

Comme vous le savez tous, face à la pandémie de COVID-19 et afin d'assurer la sécurité des participants et des visiteurs, l'IUCN et le gouvernement français ont décidé de reporter le Congrès mondial de la nature de l'IUCN 2020, initialement prévu du 11 au 19 juin 2020, au 7-15 janvier 2021 à Marseille.

Le report du Congrès a également entraîné un certain nombre de modifications au calendrier du processus des motions. Les nouvelles dates sont les suivantes :

- **1 septembre 2020** : nouvelle date de publication des décisions du Groupe de travail sur les motions (GTM) précisant quelles motions seront soumises au vote électronique et quelles sont renvoyées à Marseille pour discussion et vote ;
- **1 septembre 2020** : nouvelle date de publication de la version finale de toutes les motions dans les trois langues officielles de l'IUCN avant le vote électronique ;
- **1 septembre – 18 novembre 2020** : discussion en ligne des motions liées à la gouvernance ;
- **7-21 octobre 2020** : vote électronique des motions ;
- **4 novembre 2020** : publication des résultats du vote électronique des motions ;
- **31 décembre 2020 – 12 janvier 2021** : présentation de motions nouvelles et urgentes ;
- **12-15 janvier 2021**: Assemblée des Membres.

Dans la présente communication, nous vous donnerons un aperçu de la discussion en ligne des motions qui s’est terminée en Mars, nous vous présenterons les décisions du GTM concernant les motions (en précisant celles soumises à un vote électronique avant le Congrès et celles pour lesquelles nous considérons qu’une discussion plus approfondie sera nécessaire, avant le vote, à Marseille), nous ferons référence aux motions de gouvernance et nous présenterons brièvement le vote électronique des motions.

Les directives relatives au vote électronique et à la présentation de motions nouvelles et urgentes seront publiées et communiquées par le Secrétariat en temps voulu. Vous pouvez vous attendre à avoir de nos nouvelles après le vote électronique et lors des préparations pour la présentation de motions nouvelles et urgentes, avant le début du Congrès.

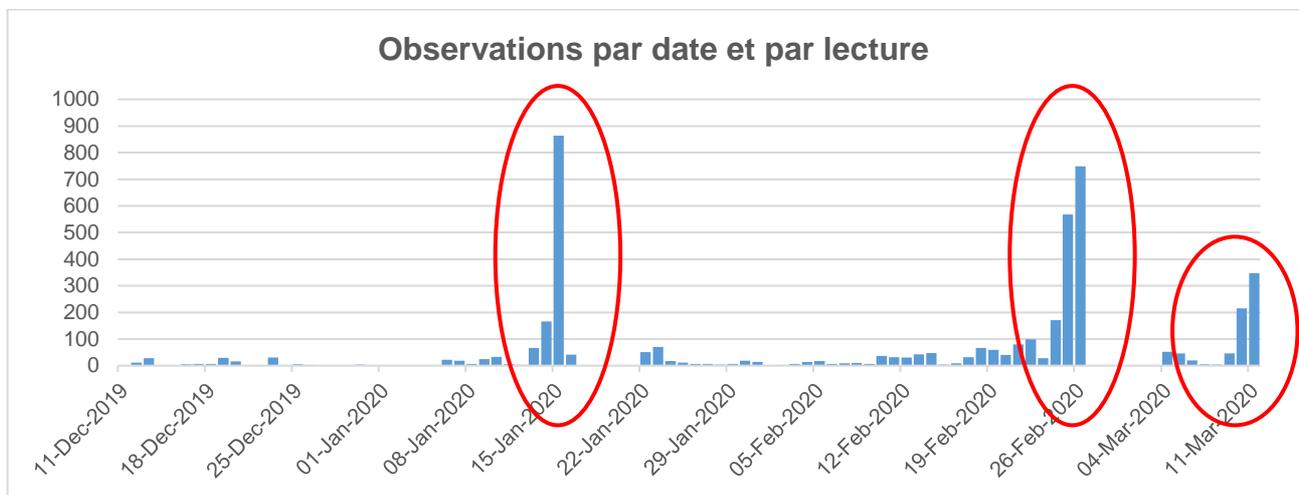
1. Aperçu de la discussion en ligne des motions (11 décembre 2019-11 mars 2020)

La discussion en ligne de 128 motions a débuté le 11 décembre 2019 et s’est prolongée sur deux périodes de lecture, jusqu’au 11 mars 2020. Le calendrier des discussions en ligne est présenté ci-après :

11 décembre - 15 janvier	15 – 22 janvier	22 janvier - 26 février	26 février - 4 mars	4 – 11 mars
Première lecture (5 semaines)	Révision par le Facilitateur (1 semaine)	Deuxième lecture (5 semaines)	Révision par le Facilitateur (1 semaine)	Modifications finales (1 semaine)
	<i>Pas de commentaires</i>		<i>Pas de commentaires</i>	

En réponse aux commentaires des Membres après le Congrès de 2016, la discussion des motions pour le Congrès 2020 a été plus longue. La discussion en ligne a été organisée en deux « lectures » ou périodes de discussion de cinq semaines chacune. Après chacune des lectures, les Facilitateurs ont compilé tous les commentaires reçus et préparé une version révisée du texte.

Au cours de la première lecture, 1 408 commentaires ont été faits, un chiffre qui est passé à 2 371 au cours de la deuxième lecture. Au cours de la semaine dédiée aux dernières modifications, 735 commentaires supplémentaires ont été formulés, et les Facilitateurs et l'équipe des motions du Secrétariat ont, par la suite, posté 117 autres commentaires pour conclure la discussion. Il convient de noter qu'un grand nombre de commentaires ont été formulés vers la fin des périodes de lectures et à la toute fin de la période de discussion, comme le montre le graphique suivant.



L'ensemble de l'UICN a participé à la discussion en ligne et le GTM s'est félicité de la façon amicale et respectueuse dans laquelle les participants ont interagi. Au cours de la discussion en ligne, les Membres ont formulé des observations générales sur les motions, proposé des amendements au texte et soutenu les suggestions faites par d'autres Membres ou participants. Pour la plupart, la discussion a réussi à résoudre les désaccords sur certaines parties des motions, afin de parvenir à des textes qui bénéficient d'un soutien général avant le vote électronique. Dans certains cas, le consensus a été plus difficile.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de commentaires formulés par composante de l'UICN. Bien que les chiffres du tableau semblent importants et que de nombreuses discussions aient vu la participation active d'une grande variété de Membres, le nombre total de Membres ayant participé à la discussion en ligne n'était que de 139, ce qui représente environ 10% des Membres de l'Union. Ceci représente une légère baisse par rapport à 2016, où 206 Membres avaient formulé 4 133 commentaires sur environ 100 motions.

Composante	Nombre de commentaires
Membres	3 669
Commissions	266
Comités nationaux et régionaux de l’UICN	22
Secrétariat	12
Conseil	30
Facilitateurs	632
Total	4 631

Cependant, il est l’avis du GTM que cette façon de travailler est encore relativement nouvelle dans le processus de prise de décision de l’UICN, puisque la discussion en ligne a été utilisée pour la première fois pour le Congrès d’Hawaï en 2016. À titre de comparaison, lorsque les motions étaient uniquement débattues lors des séances plénières de l’Assemblée des Membres, en 2012 à Jeju, environ 100 Membres ont intervenus environ 200 fois sur plus de 200 motions. Tandis que le niveau de participation aux discussions en ligne représente un pas dans la bonne direction, il est indéniable que plus d’efforts sont nécessaires pour renforcer le caractère démocratique de l’Union en augmentant considérablement la participation des Membres à la discussion des motions.

2. Motions soumises à un vote électronique avant le Congrès

Après la clôture de la discussion en ligne le 11 Mars, les Facilitateurs ont fourni au GTM un texte révisé de chacune des 128 motions, sur la base des commentaires reçus. Après examen attentif des résultats de la discussion en ligne, le GTM a décidé de soumettre **110 motions à un vote électronique avant le Congrès, dont 15 comprenant des amendements à considérer**. Ceci est conforme au mandat du GTM, tel que défini à l’article 62^{quinto} des Règles de procédure du Congrès mondial de la nature. La liste de ces motions est disponible en **Annexe 1**.

Conformément à l’article 62^{ter} des Règles de procédure, la décision du GTM d’envoyer une motion au vote électronique peut faire l’objet d’un **recours officiel dans les deux semaines suivant sa publication**. Notez que selon les Règles de procédure, « le seul motif acceptable pour introduire un recours est celui d’avoir fait une erreur en considérant que cette motion n’est pas qualifiée pour être soumise à un examen à l’Assemblée des Membres ». Tous les recours doivent être portés à l’attention du Comité d’organisation du Congrès, en sa qualité d’instance de recours. Ces recours

doivent être présentés conjointement par l’auteur de la motion et au moins cinq de ses co-sponsors. Les recours devront être envoyés par courrier électronique à motions@iucn.org en incluant les co-sponsors en copie, et en indiquant clairement dans la ligne d’objet « RECOURS CONCERNANT LA MOTION [#] », avant **13h00 GMT/UTC le 15 septembre 2020**.

3. Motions soumises pour discussion et vote au Congrès

Le GTM renvoie 18 motions, telles que modifiées au cours de la discussion en ligne, à l’Assemblée des Membres, en vue d’une discussion approfondie et de leur vote. Celles-ci sont énumérées à l’**Annexe 2**.

Pour 12 de ces 18 motions, il n’a pas été possible d’arriver à un texte consensuel à soumettre au vote électronique, compte tenu des divergences de points de vue et des amendements exprimés au cours des discussions [art. 45(c)ii) des Règles de procédure]. Au même temps, le GTM a identifié quatre motions justifiant un débat au niveau mondial, c’est-à-dire, une discussion plus approfondie suivie et du vote lors du Congrès [article 45(c)i) des Règles de procédure]. Nous avons également identifié deux motions qui remplissent simultanément ces deux conditions.

4. Motions de gouvernance

[Huit motions liées à la gouvernance de l’UICN](#) proposées par le Conseil et publiées le 11 mars 2020 (y compris des amendements aux Statuts) seront également discutées et votées lors du Congrès [article 45(d) des Règles de procédure].

Sur recommandation du GTM et avec l’approbation du Conseil, ces motions seront également discutées en ligne avant le Congrès, du 1 septembre au 18 novembre 2020. Le but de ces discussions en ligne est de fournir aux Membres l’occasion de mieux comprendre les aspects techniques de ces motions et de répondre à toute question avant qu’elles ne soit discutées et votées lors du Congrès. Des membres du Conseil faciliteront ces discussions.

Ces motions sont énumérées à l’**Annexe 3**.

5. Vote électronique sur les motions :

Suite à l'annonce du report du Congrès mondial de la nature de l'IUCN au 7-15 janvier 2021, le Conseil a adopté de nouvelles dates pour le vote électronique, repoussé au **7-21 octobre 2020**.

Le système de vote électronique sur les motions sera **ouvert du 7 octobre à 13h00 GMT/UTC au 21 octobre à 13h00 GMT/UTC**. Le moment venu, les Membres recevront des indications précises et détaillées sur les modalités du système de vote électronique et sur la façon de voter les motions, y compris celles incluant des amendements supplémentaires.

Conformément à l'article 62septimo des Règles de procédure, « les motions adoptées par vote électronique par les Membres de la Catégorie A et par les Membres des Catégories B et C combinées ont la même validité que les motions adoptées lors des séances de l'Assemblée des Membres. L'Assemblée des Membres enregistrera en bloc l'adoption des motions ayant eu lieu par vote électronique avant le Congrès, néanmoins elle ne peut réouvrir le débat ou le vote sur aucune d'entre elles. Les motions dont l'adoption par vote électronique est enregistrée par décision de l'Assemblée des Membres entrent en vigueur à la date de ladite décision ».

6. Note de remerciement aux facilitateurs de la discussion en ligne des motions

Vous vous souviendrez qu'en préparation de la discussion en ligne des motions, le GTM avait appelé des volontaires de toutes les composantes de l'IUCN à participer en tant que Facilitateurs. **Quatre-vingts personnes ont reçu entre 1 et 3** motions à faciliter.

Le GTM les remercie tous de tout cœur. Leurs noms figurent ci-dessous.

Facilitateurs associés aux Membres et Commissions de l'IUCN :

Mourad AHMIM
Lilian APAZA VARGAS
Delmar Alberto BLASCO
BELLOMARIA
Michael BRUFORD
Onnie BYERS
Peter COCHRANE
Jamie COPSEY

Aby DRAME
Nigel DUDLEY
Nicholas DULVY
Nicole DUPLAIX
Samara P. EL-HADDAD
Emily GASKIN
Sonali GHOSH
Oscar GUEVARA

Nirmal DURE
Sarah HUMPHREY
Myles LAMONT
Danna LEAMAN
Caroline LEES
Rebecca LEWISON
Jorgelina MARINO
Don MOORE

Usman MUHAMMAD
Michel Anthony NALOVIC
David OBURA
Junior OHOUKO
Beth POLIDORO
Randall REEVES
Lily O. RODRIGUEZ
Marina Rosales BENITES
DE FRANCO
Abdollah SALARI

Kamaljit K. SANGHA
Cedric Elsy SIELATCHOM
NGALAHA
Durojaye A. SOEWU
Pritpal S. SOORAE
Sally STEELE
Rianne Cornelie TEN VEEN
Susan TOCH
Cristiano VERNESI
Amanda VINCENT

Hailu WASSIE
Wei WEI
Mike WONG
Stephen WOODLEY
Zequn YAN
WANG Yanqing
Edgard YERENA
Francisco J ZAPATA
Martin ZORDAN

Personnel du Secrétariat :

Anu ADHIKARI
George AKWAHNEBA
Stephanie ARELLANO
Tim BADMAN
Lea BADOZ
Kathryn BIMSON
Patricia CREMONA
Florence CURET
Sébastien DELAHAYE
Raphaëlle FLINT
Ludovic LARBODIERE

Bruno LELES
Nicholas MACFARLANE
Lorena MARTÍNEZ
HERNÁNDEZ
James McBREEN
Julio MONTES DE OCA
Ana NUNES
Leander RAES
Victoria ROMERO
Sugoto ROY

Juan Manuel SABIO
MORCHIO
Janet SCOTT
Sandeep SENGUPTA
Lydia SLOBODIAN
Kevin SMITH
Jacques SOMDA
Conor STRONG
Anita TZEC
Andrew WYATT

Facilitateurs externes :

Aziza NASSORO OMARY
David TOOBY

Annexe 1 : Motions soumises à un vote électronique avant le Congrès

#	Titre	Amendement(s)
001	Archivage des Résolutions et Recommandations qui répondent aux critères de suppression, pour consolider les politiques et les examens futurs	
002	Renforcer l'intégration institutionnelle des peuples autochtones	
004	Transformer les systèmes alimentaires mondiaux grâce à une gestion durable des terres, alignée sur les ODD de l'ONU	Oui (2)
005	Action urgente contre la graminée <i>Cortaderia selloana</i> en dehors de son aire de répartition naturelle	
006	Promouvoir l'harmonie entre les grues – espèces phares en matière de biodiversité – et l'agriculture	
007	Conservation des forêts tropicales sèches : déclaration de priorité	
008	Développer les pratiques agroécologiques comme solutions fondées sur la nature	
009	Protéger les cours d'eau et les écosystèmes qui leur sont associés en tant que corridors dans un climat changeant	Oui (1)
010	Protéger et restaurer les écosystèmes de prairies et de savanes menacés	
011	Prévenir les conflits d'intérêts relatifs aux produits chimiques et phytosanitaires	
012	Lutter contre la déforestation importée	
014	Conservation de la biodiversité aquatique des systèmes marins et d'eau douce peu profonds	
015	Aider les pays du bassin inférieur du Mékong en matière de gestion transfrontalière des ressources en eau, des écosystèmes et de la biodiversité	
016	L'importance d'une approche transfrontalière pour faire une priorité de la conservation de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la gestion des risques dans le bassin du Río de la Plata	
017	Coopération pour les eaux douces transfrontières afin de garantir la conservation des écosystèmes, la résilience climatique et le développement durable	Oui (1)
018	Conservation des écosystèmes de sources de la région méditerranéenne	
019	Protection des débits d'eau naturels pour la conservation des zones humides	

#	Titre	Amendement(s)
020	Valoriser et protéger les pêches dans les eaux intérieures	
022	Mettre fin à la crise mondiale de la pollution plastique dans les milieux marins d'ici à 2030	
023	Protéger les poissons herbivores pour une communauté corallienne plus prospère	
025	Mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité dans la Caraïbe insulaire	
026	Établissement d'un moratoire sur les sonars actifs à moyenne fréquence (MFA – 1 à 10 KHz) pour les exercices militaires maritimes menés en Macaronésie	
027	Réduire les impacts des captures accidentelles sur les espèces marines menacées	
028	Pour une meilleure gestion des dispositifs de concentration de poissons (DCP) dérivants dans la pêche à la senne coulissante	
029	Conservation, restauration et remise en état des écosystèmes dans l'océan	
030	Coopération internationale sur la pollution marine issue des navires échoués	
031	Des paysages marins œuvrant pour la conservation de la biodiversité	
032	Mise à jour de la législation visant à prévenir la pollution des océans par le déversement des eaux usées des navires	Oui (1)
033	Gérer de toute urgence les ressources marines et côtières en sable à l'échelle mondiale	
035	Renforcer la résilience des zones côtières face au changement climatique, à la crise de la biodiversité et au développement côtier rapide	
036	Mise en œuvre des solutions fondées sur la nature dans le bassin méditerranéen	
037	Les impacts du changement climatique sur les océans	
038	Promouvoir la préservation de la biodiversité par des mesures de transformation de l'énergie respectueuses de l'environnement	
041	L'intégrité écologique dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020	
042	Promouvoir le leadership de l'IUCN dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes 2021-2030	
043	Déclaration de priorité mondiale pour la conservation dans le biome amazonien	

#	Titre	Amendement(s)
046	Renforcer l'Institut judiciaire mondial pour l'environnement et l'Institut mondial des procureurs pour l'environnement	
047	Traiter la criminalité organisée ayant un impact sur l'environnement comme une infraction grave	
049	La crise de l'extinction en Australie et la réforme du droit national de l'environnement	
050	Mettre en œuvre des mesures internationales afin de lutter contre la vente en ligne de produits illégaux issus de la faune et de la flore sauvages	
051	Garantir un financement pour sécuriser les droits et les systèmes écologiques	
052	Protection de l'environnement en relation avec les conflits armés	
053	Renforcer l'application de la Convention sur la diversité biologique par des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)	
054	Série d'outils juridiques sur la crise climatique	
055	Réseau autochtone mondial pour l'aquaculture	
056	Création de la fonction de Défenseur des générations futures	
057	Application de la loi relative au commerce de tigres et de parties de tigres	
058	Contributions de la hiérarchie des mesures favorables à la conservation au cadre de la CDB pour l'après-2020	
059	Intégration du Cerrado dans la coopération internationale et les fonds mondiaux pour l'environnement	
060	Mesurer l'effectivité du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques	Oui (2)
061	Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes	
063	Barrages dans le bassin du haut Paraguay, el Pantanal, et dans le système de zones humides Paraguay-Paraná	
064	Promouvoir des pratiques minières durables et éthiques en Afrique	Oui (1)
065	Impliquer le secteur privé dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages	Oui (2)
066	Orientations pour identifier la pêche industrielle incompatible avec les aires protégées	

#	Titre	Amendement(s)
o68	Le financement de la biodiversité	
o69	Protection des écosystèmes et de la biodiversité des grands fonds marins par un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins	
o70	Intégration de la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans le système de comptabilisation des valeurs de la biodiversité	
o71	Protéger les récifs coralliens des produits chimiques nocifs présents dans les crèmes solaires	
o72	Combattre le commerce illégal de parties de lions et de ses dérivés	
o73	Promotion de la Norme mondiale de l'UICN sur les Solutions fondées sur la nature	
o74	Partenariats et adoption d'une Typologie mondiale des écosystèmes	
o76	Rôle des enfants et de la jeunesse dans la conservation de la nature	
o77	Appel urgent au partage et à l'utilisation de données brutes <i>in situ</i> sur la biodiversité	
o78	Promouvoir la conservation par des solutions axées sur le comportement	
o79	Améliorer les connaissances en matière de conservation des ressources naturelles et de modèles alternatifs d'énergie durable grâce aux réseaux d'organisations professionnelles	Oui (2)
o80	Généraliser les pratiques et techniques alternatives à l'utilisation des pesticides de synthèse	
o81	[Appel en faveur des programmes pour la Nature dans les villes et] Renforcer l'Alliance urbaine de l'UICN	Oui (1)
o82	Région des montagnes Bleues inscrite au patrimoine mondial	
o83	Éliminer la pollution par le plastique dans les aires protégées, en agissant en priorité sur les produits plastiques à usage unique	
o85	Lutter contre la dégradation et l'artificialisation des sols	
o86	Infrastructures linéaires respectueuses de la faune et de la flore sauvages	Oui (1)
o87	Importance de la suppression des obstacles au planning familial volontaire pour la conservation	

#	Titre	Amendement(s)
088	Intégration de la conservation de la connectivité écologique dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 : du niveau local au niveau international	
089	Patrimoine géologique et aires protégées	
090	Coopération transfrontalière pour la conservation des grands félins en Asie du Nord-Est	
091	Établir et renforcer des économies fondées sur la faune sauvage en Afrique australe et de l'Est	Oui (1)
092	Effets sur les plantations d'essences ligneuses de l'augmentation de l'utilisation du papier comme substitut du plastique	Oui (1)
093	Conservation, restauration et gestion durable des écosystèmes de mangroves	
094	Relier les efforts de conservation [i]in situ[/i] et [i]ex situ[/i] pour sauver les espèces menacées	
095	Reconnaître et soutenir d'autres mesures de conservation efficaces par zone et faire rapport à leur sujet	
096	Renforcer la planification territoriale au niveau national pour assurer le maintien de la biodiversité à l'échelle mondiale	
097	Réduire les prises accidentelles de tortues de mer : le rôle important des mécanismes de régulation dans le déploiement mondial des dispositifs d'exclusion des tortues	
098	Assurer la compatibilité des activités anthropiques avec les objectifs de conservation dans les aires protégées	
099	La réponse mondiale aux mesures de rétrogradation, réduction et déclassement des aires protégées (RRDAP)	
100	Réensauvagement	
102	Renforcer les bénéfices mutuels du bétail et des espèces sauvages dans les paysages partagés	
103	Mesures urgentes pour préserver une forêt d'importance mondiale : la forêt d'Atewa, Ghana	
104	Conservation de la diversité et du patrimoine naturels de milieux miniers	
105	Prévenir la disparition de l'outarde à tête noire ([i]Ardeotis nigriceps[/i]) en Inde	
106	Faire de la conservation du jaguar ([i>Panthera onca[/i]) une priorité à l'échelle du continent	

#	Titre	Amendement(s)
107	Conservation mondiale des raies des familles Rhinidae, Glaucostegidae et Rhinobatidae	
108	Adapter la médecine traditionnelle pour garantir une durabilité sociale et environnementale	Oui (3)
109	Appel à prendre davantage en considération la diversité génétique dans les plans et actions de l'UICN	
110	Sauvegarder le marsouin aptère ([i]Neophocaena asiaeorientalis[/i]), espèce classée En danger, dans la mer Jaune	Oui (1)
111	Conservation des hippocampes, syngnathes et dragons de mer (famille des Syngnathidae)	Oui (1)
112	Optimiser le retour sur investissement de la conservation et du développement durable : éradiquer les espèces exotiques envahissantes (EEE) pour préserver la biodiversité insulaire et servir les intérêts de la société	
113	Plan national pour la gestion durable du Guanaco en Argentine	
114	Sauver les loutres de la planète	
115	Renforcer la conservation des grands singes à l'échelle des pays, à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées, en impliquant les acteurs locaux	
116	Renforcer les capacités de Madagascar de contrer la menace que représentent les espèces envahissantes	
117	Résoudre le conflit entre l'homme et les espèces sauvages : favoriser une coexistence sûre et bénéfique entre les êtres humains et les espèces sauvages	
119	Améliorer le processus et les mesures d'identification et de rétablissement des espèces « Éteintes à l'état sauvage »	
120	Action contre le trafic d'oiseaux chanteurs d'Asie	
121	Prochain Congrès mondial des parcs de l'UICN	
122	La conservation et la protection des récifs coralliens dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020	
123	Protection du Bien du patrimoine mondial du Kakadu et réhabilitation du site de la mine d'uranium Ranger et de la Zone de projet Ranger	
124	Réduire l'incidence de la pêche sur la biodiversité marine	
127	Déforestation et filières d'approvisionnement en matières premières agricoles	

#	Titre	Amendement(s)
128	Accroître les financements dédiés à la biodiversité dans les pays en développement	

Annexe 2 : Motions renvoyées au Congrès pour discussion et vote

Motions qui « méritent un débat au niveau mondial lors du Congrès, étant donné leur grande importance pour la conservation et pour l’UICN et ses Membres » [article 45bis(c)i des Règles de procédure]

#	Titre
039	Protéger les défenseurs des droits de l’homme et des peuples et les lanceurs d’alerte dans le contexte de l’environnement
040	Élaborer et appliquer un cadre mondial de la biodiversité pour l’après-2020 transformateur et efficace
048	Redécouvrir comment préserver la Terre nourricière selon le point de vue des peuples autochtones
101	Fixer des objectifs de conservation par zone en se fondant sur ce dont la nature et l’homme ont réellement besoin pour prospérer

Motions ayant « fait l’objet de tels débats et de propositions d’amendements contradictoires ou qui sont tellement controversées, qu’il n’est pas possible de produire un texte de consensus pouvant être soumis au vote électronique avant le Congrès » [article 45bis(c)ii des Règles de procédure]

#	Titre
003	[Établissement d’une commission du changement climatique][Établissement d’un groupe d’étude intersectoriel inter-commissions sur la crise climatique] [Établissement d’un groupe d’étude de l’UICN sur le climat]
013	Protection des cours d’eau péruviens des Andes et de l’Amazonie : Marañón, Ucayali, Huallaga et Amazonas contre les grands projets d’infrastructure
021	Planification [des espaces maritimes][de l’espace maritime] et conservation de la [biodiversité][diversité naturelle]
024	Restaurer un océan paisible et calme
034	[Changement climatique et crise de la biodiversité] [Promouvoir des solutions intégrées pour faire face au changement climatique et aux crises qui frappent la biodiversité]

#	Titre
044	Actions pour renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaire des peuples autochtones et des communautés de paysans
045	Reconnaître et soutenir les droits et les rôles des peuples autochtones et des communautés locales dans la conservation
067	Réduire les impacts de l'industrie minière sur la biodiversité
084	Agir pour réduire la pollution lumineuse
118	Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale
125	Renforcer la protection des forêts matures en Europe et faciliter leur restauration dans la mesure du possible
126	Faire progresser la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones marines hors juridiction nationale

Motions méritant un débat et pour lesquelles il n'a pas été possible de produire un texte de consensus

#	Titre
062	Vers une politique sur le capital naturel
075	Principes de l'IUCN sur la biologie de synthèse et la conservation de la biodiversité

Annexe 3: Motions sur la gouvernance de l’UICN qui seront discutées en ligne (1 septembre - 18 novembre), puis discutées plus avant et votées lors du Congrès

#	Titre
A	Inclure les autorités infranationales dans la structure de l’UICN
B	Élection des Conseillers régionaux résidant en territoires dépendants
C	Création d’un poste élu de Conseiller autochtone
D	Modification du terme « Conseiller régional »
E	Amélioration du processus des motions
F	Rôle des Commissions dans les Comités nationaux et régionaux
G	Clarification des conditions pour la réadmission d’anciens États Membres
H	Création, règles de fonctionnement et supervision des Comités nationaux, régionaux et interrégionaux